

# AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL RETRAITE PROGRESSIVE

Employeur : \_\_\_\_\_

Salarié : \_\_\_\_\_

Date de signature du contrat initial : \_\_\_\_\_

## Article 1 – Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de modifier les conditions d'exécution du contrat de travail du salarié en vue d'aménager un temps partiel dans le cadre de la retraite progressive, conformément aux dispositions des articles L3142-16 et suivants du Code du travail.

## Article 2 – Durée de l'avenant

Le présent avenant prend effet à compter du \_\_\_\_\_ et est conclu pour une durée indéterminée ou jusqu'à la date de départ effectif à la retraite du salarié, sous réserve du respect des conditions légales.

## Article 3 – Aménagement du temps de travail

Le salarié exercera son activité professionnelle à temps partiel, avec une durée hebdomadaire de travail de \_\_\_\_\_ heures, réparties selon l'emploi du temps suivant : Jours et horaires : \_\_\_\_\_ Ces modalités pourront être adaptées d'un commun accord entre les parties, dans le respect des dispositions légales.

## Article 4 – Rémunération

La rémunération du salarié sera calculée au prorata de son temps de travail effectif, sur la base de la rémunération prévue dans le contrat initial, en tenant compte de la réduction d'activité.

## Article 5 – Maintien des droits

Le salarié bénéficie du maintien de ses droits aux congés payés, aux avantages collectifs, ainsi que de la protection sociale conformément aux dispositions légales et conventionnelles en vigueur.

## Article 6 – Conditions de réversibilité

Le salarié peut, sous réserve d'un délai de prévenance de \_\_\_\_\_ jours, demander à revenir à un temps complet ou à un temps partiel différent, conformément aux dispositions légales et conventionnelles applicables.

## Article 7 – Résiliation de l'avenant

Cet avenant pourra être dénoncé dans les conditions prévues par le Code du travail, notamment en cas de départ à la retraite du salarié ou d'accord entre les parties.

### **Article 8 – Acceptation et signatures**

Le présent avenant est établi en deux exemplaires originaux, remis à chacune des parties. Il est accepté et signé par l'employeur et le salarié.

#### **Pour l'Employeur**

Nom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

#### **Le Salarié**

Nom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Source originale de ce document :

<https://lettre-modeles.com/avenant-temps-partiel-retraite-progressive/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://lettre-modeles.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.  
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.